

### Un équilibre dans la gestion de l'espace

Le Diois est un territoire vivant et attractif. Celles et ceux qui y vivent ont besoin de services et de travail, tout en ayant la possibilité de se nourrir sainement et en proximité. Nous avons donc besoin d'entreprises, qu'elles soient agricoles, artisanales ou autres, et d'entrepreneurs qui choisissent de s'installer dans notre territoire rural. Ne cédant pas à la facilité de s'implanter en plaine près des grandes voies de communication, leur choix est motivé par leur attachement au Diois et à ses qualités.

Notre faible pourcentage d'artificialisation des terres est essentiellement lié à l'habitat. Le recul des surfaces agricoles utiles s'explique principalement par la disparition de fermes et l'abandon de l'exploitation de certaines terres. Ces chiffres viennent alimenter les réflexions en cours. La Communauté des communes du Diois poursuit l'élaboration de son Plan local de l'urbanisme intercommunal dont l'objectif est d'assurer les équilibres dans la gestion de l'espace. En parallèle, le diagnostic du Projet alimentaire territorial souligne la capacité du Diois à s'orienter vers une certaine autonomie alimentaire, à condition de se préoccuper de la transmission des exploitations agricoles, de l'accès à l'eau, mais également de la transformation des productions.

C'est pour cette raison que le maintien des entreprises de production, de transformation et de services, tout comme leur développement, mobilisent aussi notre attention. Nous devons organiser leur accueil, sur des terrains viabilisés à cet effet. C'est le travail conduit pour maîtriser l'avenir des friches et les terrains vacants dans le tissu urbain, ainsi que l'achèvement de l'aménagement de la zone d'activité de Die.

Autonomie n'est pas autarcie ! S'il est délicat d'être dépendant, il l'est tout autant d'être isolé, l'échange et les interactions créant et enrichissant notre société. Des productions resteront sans doute à importer pour répondre à nos besoins en biens et en produits, d'autres exportatrices continueront à nous faire vivre en partie. C'est le devenir d'un territoire qui vit, qui respire, qui échange en créant du lien, un Diois réaliste et ambitieux.

Alain Matheron, Président



### STATUTS

## De nouvelles compétences intercommunales

Le conseil communautaire et les communes du Diois ont voté la prise de nouvelles compétences d'intérêt communautaire.

La CCD pourra ainsi mieux accompagner l'évolution de France Services et se doter d'un Centre intercommunal d'action sociale, en réponse aux besoins des habitant.e.s et des communes.

### France Services

Ce guichet unique de proximité, rattaché au CFPPA qui en assure la gestion, devient une compétence intercommunale. L'attribution d'une seconde labellisation par l'Etat permettra de conforter et de développer l'accès à certains services publics en local. Le déploiement d'une équipe mobile interviendra dans plusieurs secteurs du Diois, en renfort de l'équipe présente à Die. Cette opportunité permet de ramener des services publics qui avaient disparu en zone rurale et de renforcer une équipe qui gagne en compétences et qui accueille déjà 6000 visiteurs par an !



### Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

La compétence Enfance Jeunesse s'élargit en vue de la création d'un CIAS à l'échelle du Diois, de manière à répondre aux besoins des communes et des habitant.e.s. La création d'une commission sociale est en effet une obligation pour les communes, dont la plupart manque de compétences et de moyens humains pour accompagner les besoins sociaux. La création d'un CIAS permettra d'épauler les communes et de disposer d'une « boîte à outils » en commun pour le suivi des demandes et de l'accompagnement.



## Pour un service public de l'eau de proximité et de qualité

Une charte, adoptée par une grande majorité des communes et le conseil communautaire, affirme la volonté politique de défendre une gestion publique communale ou intercommunale de l'eau et affiche les engagements des collectivités du Diois.

### Contre le transfert... tout en s'y préparant !

La loi Notre de 2015 impose un transfert des compétences Eau potable et Assainissement des communes vers les intercommunalités, **au plus tard en 2026. Les communes s'opposent à ce transfert**, qu'elles jugent peu adapté à la réalité du Diois, territoire rural faiblement peuplé avec un grand nombre de sources et de réseaux. **Elles auraient préféré évoluer vers un service mutualisé**, permettant de mobiliser des moyens au niveau intercommunal pour les accompagner à améliorer leur service.

Cependant, face à l'obligation de la loi, les communes ont décidé majoritairement de se préparer au transfert de compétences, en démontrant qu'**une gestion communale appuyée par un service intercommunal peut être pertinente.**

### Une charte partagée

Dès la création de la commission intercommunale Eau-Assainissement en 2016, des principes ont été posés et sont inscrits dans la charte :

- **Conserver une gestion publique de la ressource en eau**, garante de l'intérêt général,
- **Maintenir un tarif abordable** pour les habitants,
- **S'appuyer sur les relais locaux**, élus et agents, dont la connaissance des réseaux est essentielle pour préserver un « circuit court » de l'eau,
- **Conserver une souplesse de fonctionnement à échelle intercommunale**, en trouvant des solutions inventives aux difficultés.

Depuis 2016, les communes coopèrent et évoluent ensemble en s'engageant sur de bonnes pratiques, d'autant plus incontournables dans un contexte de changement climatique et de tension sur la ressource en eau :

- **9 millions d'€ de travaux** : mise en conformité, amélioration du fonctionnement et du rendement des réseaux, réhabilitation des ouvrages vétustes...
- **Une amélioration de la connaissance** : schémas directeurs dans la majorité des communes, numérisation des plans de réseaux, carnets de vannage, pose de compteurs...
- **Des outils communs et des échanges de pratiques** : règlement de service, construction du budget, échanges techniques sur les compteurs...

### Mieux comprendre le coût réel de la distribution de l'eau

A présent, la CCD coordonne une nouvelle étape, avec l'embauche prochaine d'un chargé de l'analyse financière des budgets communaux et de la construction d'un budget intercommunal. **L'objectif est d'échanger entre les communes sur ce que coûtent réellement les services d'eau.**



▲ Une partie des membres de la commission Eau-Assainissement



La loi impose que « l'eau paye l'eau », c'est-à-dire que l'ensemble des dépenses du service d'eau doit être couvert par les ventes d'eau aux abonnés. Or, si l'eau ne coûte rien en soit, l'amener à chaque habitation a un coût, lié aux nombreuses obligations (qualité sanitaire, sécurisation de l'approvisionnement), ainsi qu'aux charges de fonctionnement et d'investissement qui pèsent sur ce service. Une connaissance fine des coûts est donc primordiale.

Par ailleurs, les services d'eau du Diois fonctionnent aujourd'hui en grande partie grâce au bénévolat des élus investis dans le suivi du réseau de leur commune. Cette appropriation et cette connaissance locales constituent à la fois une force et une fragilité. L'enjeu est de développer des outils pour les sécuriser, afin d'éviter que la connaissance ne disparaisse avec les personnes qui en avaient la charge. »

Pascal Baudin, vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et des rivières



## Témoignages

**Robert Delage et Alain Busso témoignent de la gestion de l'eau sur leur commune et de l'intérêt d'adhérer à la charte intercommunale sur l'eau.**

« Depuis les années 1980, la commune de Saint-Dizier-en-Diois est très attentive à sa ressource en eau, en raison de problèmes mécaniques aujourd'hui relayés par le changement climatique. Réactivité et vigilance permettent à l'adjoint chargé de l'eau et au maire de suivre l'adéquation entre consommation et production de la ressource, mais la situation a été très tendue pendant l'été 2022 ! La charte a été le fruit d'un travail mûri et patient de la commission intercommunale Eau, avant d'être votée par l'ensemble des communes, puis diffusée. »

Robert Delage, maire de Saint-Dizier-en-Diois et membre de la commission

« La commune de Romeyer dispose d'un schéma directeur de l'eau et d'une comptabilité séparée, afin d'avoir une idée précise du coût de l'eau. Notre ressource, plutôt confortable, baisse cependant d'année en année : l'eau est déjà un enjeu majeur qui nous oblige à regarder à l'échelle de la vallée et des besoins en aval. Sur le principe, nous sommes attachés à une gestion communale de l'eau, mais la charte est une bonne chose pour se préparer d'ici 2026 et prouver la capacité des communes du Diois à s'organiser ensemble. »

Alain Busso, adjoint de Romeyer en charge de l'eau et membre de la commission



Contact

**Emilie Belmont**

**Chargée de mission Eau-assainissement**

eau-assainissement@paysdiois.fr

# EMBALLAGES ET PAPIER : ENSEMBLE DANS LA COLONNE JAUNE

Les gestes de tri se simplifient ! Le nouveau centre modernisé de tri de Portes-lès-Valence peut désormais recevoir l'ensemble des emballages ménagers qu'il conditionne ensuite par filière de recyclage.

**EMBALLAGES MÉTALLIQUES**

**BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE**

**BRIQUES ALIMENTAIRES**

**EMBALLAGES PLASTIQUES**

**RAPPEL**  
NE PAS RINCER VOS EMBALLAGES  
LES DÉPOSER EN VRAC  
NE PAS LES IMBRIQUER

**JE TRIE EN + TOUS MES PAPIERS DANS LE MÊME CONTENEUR JAUNE !**

**JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS**

**COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS**

**EMBALLAGES CARTONNETTES**

**CARTONS À DÉPOSER EN AIRE DE TRI INTERDIT**

**Pourquoi réunir papiers et emballages ?**

- les kilomètres parcourus,
- coût de collecte face au coût du carburant,
- l'empreinte carbone du service.

**À partir du 2 mai 2023, le tri devient encore plus simple !**  
Tous vos emballages et vos papiers se trient dorénavant au même endroit, c'est-à-dire **dans les conteneurs jaunes**. Les conteneurs bleus disparaissent, remplacés par des conteneurs jaunes nommés « emballages et papiers ».

Bienvenue à Fanny Wendels, nouvelle animatrice Prévention déchets

Ambassadrice du tri, j'ai pour mission de sensibiliser aux déchets et de promouvoir la campagne multi-matériaux de la CCD. J'anime le réemploi et le détournement de bois et de végétaux en aires de tri, ainsi que le compostage, à la fois individuel et partagé. La promotion du compostage individuel s'accompagne de la création et du suivi technique des sites de compostage partagé, mais aussi de l'accompagnement du réseau des personnes référentes qui sont chargées du bon fonctionnement de chaque point de collecte.



## Une solution de compostage bientôt incontournable

A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables et donc disposer d'une solution adéquate. La CCD a pour mission de proposer le tri à la source des biodéchets, en développant le compostage individuel ou collectif.

**Des composteurs individuels** en plastique recyclé sont disponibles à l'aire de tri de Die et à celle de Lus-la-Croix-Haute au prix de 15 €. Pour réserver votre composteur, merci de retirer un formulaire à l'accueil de la CCD ou à la mairie de Lus-la-Croix-Haute et d'effectuer votre règlement par chèque.

**Des composteurs partagés** sont installés selon les besoins, à la demande d'habitant.e.s. L'entretien régulier des composteurs partagés ne prend qu'une heure environ par semaine, mais s'avère indispensable ! Pour la bonne marche de ces points de collecte, la CCD est à la recherche de référents. Si la démarche vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Contact  
preventiondechets@paysdiois.fr - 07 71 73 50 08

## Budget 2023, entre continuité et maîtrise

La CCD poursuit la réalisation d'équipements structurants et amorce un nouveau volet dont les investissements se matérialiseront ces prochaines années. Afin de maîtriser les coûts face à l'inflation, le budget de l'année traduit un souci permanent de sobriété, de changement d'approche et d'anticipation.

Le budget 2023 de la Communauté des communes du Diois s'élève à plus de **5,3 millions d'€** d'investissement. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre de programmes ou de travaux :

### L'aménagement nord de la Zone d'Activités et la remobilisation des dents creuses

L'aménagement de la partie nord de la ZA de Chamargès à Die débutera au cours du premier semestre 2023, en vue de **proposer neuf lots à des entreprises**. En parallèle, la CCD travaille avec EPORA (Etablissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes) afin de **remobiliser de l'espace dormant sur les dents creuses de l'entrée ouest de Die**. Dans cette perspective, la CCD devrait racheter l'ancien bâtiment du CTD (Centre technique départemental) pour répondre à ses nouveaux besoins.

### Un programme de 5 ans en faveur de l'habitat

La CCD poursuit un programme d'amélioration de l'habitat privé qui vise à encourager la rénovation énergétique, à créer des logements dans le parc existant et à sortir de la vacance des bâtiments aujourd'hui peu ou pas utilisés.

Les actions se déclineront en trois niveaux :

➔ **Au centre-ville de Die en partenariat avec la Ville de Die**, grâce à un programme financier de l'ANAH et d'autres partenaires dont le Départe-

ment, pour un budget global d'aide à l'investissement de 2,5 millions d'€ sur 5 ans,

➔ **Dans les centres-bourgs de Luc-en-Diois, Châtillon-en-Diois et la Motte Chalancon**, autour d'une animation renforcée sur les dispositifs existants,

➔ **Dans les autres communes intéressées**, en organisant des forums d'information et de sensibilisation sur les aides existantes en faveur de l'habitat, afin de mieux informer les propriétaires.

### L'aire de tri et de réemploi de Die

**La dernière phase des travaux est en cours**, avec l'aménagement des abords et des quais de déchargement des déchets. Ces équipements vont permettre d'optimiser les transports des déchets, de leur centralisation à Die à leur acheminement au centre de tri à Portes-lès-Valence.

### L'accompagnement à la création d'une ressourcerie et d'une matériauthèque

Avec l'appui du CAUE, la CCD accompagne les associations Bis Usus et Aire dans le projet de rénovation du bâtiment d'Aire. La phase d'étude analyse la faisabilité technique et financière de l'opération, dont **l'objectif est de se doter d'une ressourcerie et d'une matériauthèque de taille suffisante pour répondre aux besoins**.

## LA FISCALITÉ

Lors du conseil communautaire du 23 mars, les taux de fiscalité (taxes foncières bâti et non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe et redevance ordures ménagères) ont été maintenus à leur niveau 2022.

La revalorisation des bases entre +6 à +7% entraîne un accroissement des recettes fiscales de la collectivité.



POUR EN SAVOIR +

Retrouvez la présentation du budget sur [www.paysdiois.fr](http://www.paysdiois.fr)

## Une attention aux missions économiques et à la poursuite de nouveaux axes

Ces orientations politiques traduisent le choix de la collectivité de soutenir des thématiques importantes pour la dynamique, le changement de pratiques et la cohésion sociale dans le Diois.



### ÉCONOMIE :

#### Un renforcement de

#### l'accompagnement des entreprises

En 2023, la CCD redéploie l'ensemble de ses missions économiques auprès des porteurs de projet et des entreprises du Diois. Un des axes forts sera **l'accompagnement des entreprises sur des questions d'emplois non pourvus**. Cet enjeu important est ressorti des petits déjeuners auxquels ont participé un nombre significatif de chefs.fe.s d'entreprises. Le rapprochement du bassin d'emploi local et de salariés est un enjeu essentiel, afin que les entreprises puissent répondre à leurs besoins et que des salariés puissent trouver un emploi, en lien avec des services incontournables (logement, garde d'enfants, mobilité, emploi du conjoint ou de la conjointe...).

#### Une réserve budgétaire et foncière significative

Sur la ZA sud, la CCD a fait le choix de **rester propriétaire d'une parcelle conservée en bail à la construction** qu'elle loue à l'entreprise *Hang'art*. Cette réserve foncière, coûteuse pour la collectivité, est cependant un outil économique intéressant : *Hang'art* va prendre en charge la construction d'un bâtiment qui ac-

cueillera de petits ateliers ou des espaces de bureaux d'artisan.e.s intéressé.e.s pour mutualiser un lieu de travail ou de stockage.



### ALIMENTATION :

#### Les ateliers du Projet alimentaire territorial

Le Projet alimentaire territorial (PAT) offre l'opportunité de construire un projet collectif qui rapproche les acteurs de l'alimentation et les consommateurs, notamment fragiles. Il s'agit également d'un levier pour renforcer l'agriculture locale durable et l'accessibilité des produits locaux au plus grand nombre.



A la suite du diagnostic, des ateliers de travail et un appel à projets « Mangeuses ! Mangeurs ! » invitent les habitant.e.s à expérimenter

différentes manières de répondre aux enjeux identifiés. **La justice sociale, à travers la lutte contre la précarité alimentaire, est l'une des thématiques qui retient l'attention** et qui se traduira en actions concrètes.



### MOBILITÉ :

#### Un schéma directeur cyclable en cours

Amorcée en 2022, la mission mobilité se déploie pleinement en 2023 avec un poste à temps plein partagé avec la ville de Die. Actuellement en cours d'élaboration, **le Schéma directeur cyclable intercommunal** permettra de planifier des actions en matière de mobilité à vélo : identification des points à enjeux, aménagements opérationnels, liens avec le PLUI...

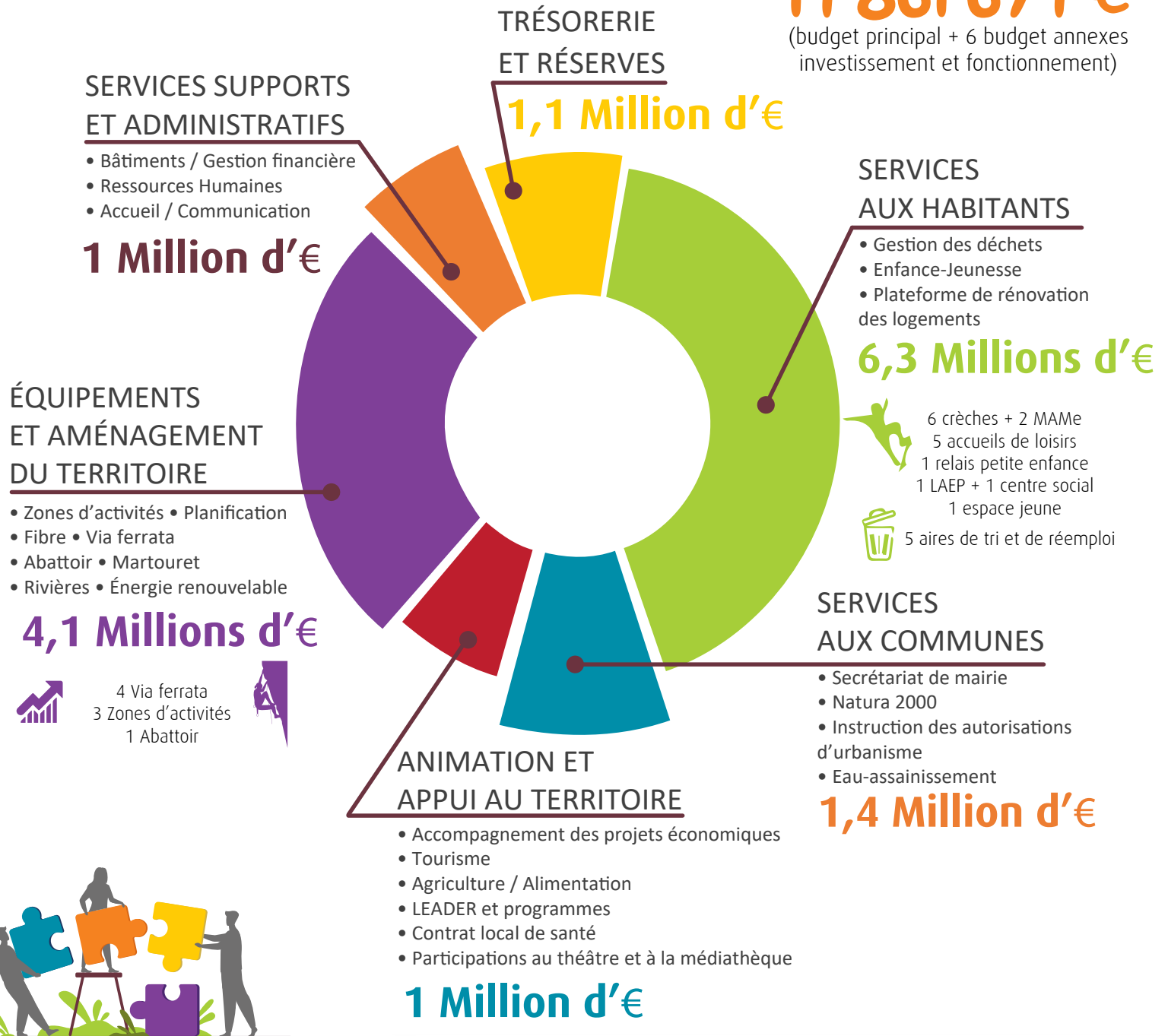


# BUDGET 2023

## 14 861 674 €

(budget principal + 6 budget annexes investissement et fonctionnement)

## ● Dépenses



### SERVICES SUPPORTS ET ADMINISTRATIFS

- Bâtiments / Gestion financière
- Ressources Humaines
- Accueil / Communication

**1 Million d'€**

### TRÉSORERIE ET RÉSERVES

**1,1 Million d'€**

### SERVICES AUX HABITANTS

- Gestion des déchets
- Enfance-Jeunesse
- Plateforme de rénovation des logements

**6,3 Millions d'€**



- 6 crèches + 2 MAMe
- 5 accueils de loisirs
- 1 relais petite enfance
- 1 LAEP + 1 centre social
- 1 espace jeune



- 5 aires de tri et de réemploi

### ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Zones d'activités • Planification
- Fibre • Via ferrata
- Abattoir • Martouret
- Rivières • Énergie renouvelable

**4,1 Millions d'€**



- 4 Via ferrata
- 3 Zones d'activités
- 1 Abattoir



### SERVICES AUX COMMUNES

- Secrétariat de mairie
- Natura 2000
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Eau-assainissement

**1,4 Million d'€**

### ANIMATION ET APPUI AU TERRITOIRE

- Accompagnement des projets économiques
- Tourisme
- Agriculture / Alimentation
- LEADER et programmes
- Contrat local de santé
- Participations au théâtre et à la médiathèque

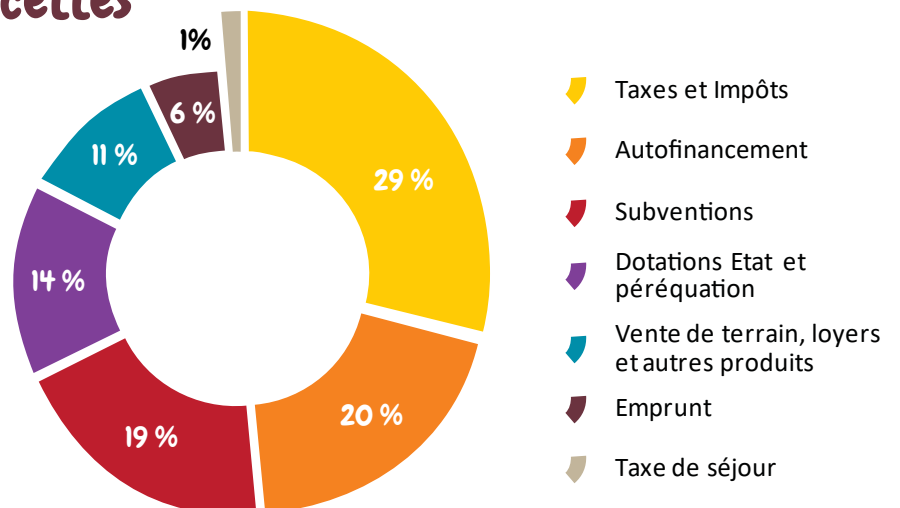
**1 Million d'€**



**50 agents**

( 27 femmes et 23 hommes)

## ● Recettes



Téléchargez le  
**rapport d'activités  
2022**  
sur [www.paysdiois.fr](http://www.paysdiois.fr)

## ZOOM : Le budget Enfance-Jeunesse

La CCD accompagne les structures associatives qui organisent l'accueil des enfants sur le territoire. En partenariat avec l'Espace social et culturel, l'intercommunalité soutient également les actions autour de la parentalité et en faveur de la jeunesse.

Avec un budget 2023 d'1 million d'€, le volet Enfance-Jeunesse est un poste important pour la CCD. Ce budget comprend 630 000 € de subventions versées aux associations gestionnaires d'un équipement que sont les crèches, les MAM, les accueils de loisirs mais aussi l'Espace Social. Pour sa part, le Relais petite enfance accompagne les assistantes maternelles et les familles.

De nombreuses actions ont animé ce premier trimestre 2023 avec la concrétisation de projets comme le Pôle petite enfance de Die et l'installation de la micro-crèche Les p'tits du désert dans l'ancienne cure de Saint-Nazaire, entièrement rénovée.

### En actions...

Après près de deux ans de travaux, le Pôle petite Enfance a accueilli les enfants du multi-accueil les 4 Jeux Dye à la rentrée de septembre. Ce 4 mars 2023, l'ensemble de l'îlot Blagnac a été inauguré : 15 logements, l'espace dédié à la crèche et la salle d'activités mutualisée avec le Relais petite enfance, la chaufferie et la salle communale Séverine Beaumier.

Coût des travaux de la partie Pôle Petite Enfance :  
1,5 Million d'Euros HT avec un financement Région, CAF, Etat, Département et CCD.



▶ Bravo ! Les jeunes de Romeyer qui ont prêté main-forte pendant le feu de forêt cet été ont obtenu une belle reconnaissance de leur mobilisation le 28 janvier 2023 à la mairie de Romeyer. Le carnet d'engagement qui leur a été remis permet de garder trace de leur implication, des expériences vécues et des compétences mobilisées. Ce document au caractère un peu officiel a été créé par l'ESCDD en partenariat avec les acteurs du territoire (mission locale, Rdwa, CCD, Département...).

Plus d'infos sur les actions enfance-jeunesse sur [www.paysdiois.fr](http://www.paysdiois.fr)

Contact  
Anouk Avons  
Coordonnatrice Enfance-Jeunesse  
anouk.avons@paysdiois.fr - 04 75 22 47 99

Christèle Arnaud-Ribes  
Animatrice du Relais Petite Enfance  
rpe@paysdiois.fr - 04 75 22 15 23

▶ L'Espace Social de Die et du Diois a renouvelé son projet social en 2022. La démarche a été conduite conjointement avec les Espaces de vie sociale du territoire : l'Accorderie du Pays Diois à Die, Valdequint à St-Julien-en-Quint et les Lucioles à Lus-la-Croix-Haute.

### En chiffres...



• 35 assistantes maternelles pour 115 places

• 2 MAM  
Maisons d'Assistants Maternelles



63 ETP  
(équivalent temps plein)  
travaillent dans les structures enfance-jeunesse du Diois



• 93 places dans 6 crèches



• 5 accueils de loisirs  
• 1 espace jeune  
• 1 relais petite enfance  
• 1 lieu accueil enfants/parents

• 1 espace social et culturel

630 000 € versés aux associations



▶ En lien avec la commune de St-Nazaire-le-Désert, le projet de relogement de la micro-crèche a abouti courant février 2023. L'ancienne cure a été complètement réhabilitée et accueille l'association Les P'tits du Désert. L'ouverture a eu lieu le 20 février.

Coût des travaux : 245 000 € HT avec un financement Région, CAF, commune et CCD.



## Le programme LEADER, d'une candidature à l'autre

Fidèle au programme européen Leader dédié au développement en zone rurale, le Pays Diois s'inscrit dans l'édition 2023-2027 en intégrant une large entité « Terres de Dauphiné ».

### Du plus petit LEADER de France...

Jusqu'au programme Leader 2014-2020, prolongé jusqu'en 2022, le Diois a pu faire valoir sa spécificité, en faisant émerger des projets sur son bassin de vie de 12000 habitants :



**2195 935 €**  
pour le LEADER  
2014/2020



**92 projets**  
subventionnés

### ... à un grand ensemble Terres de Dauphiné

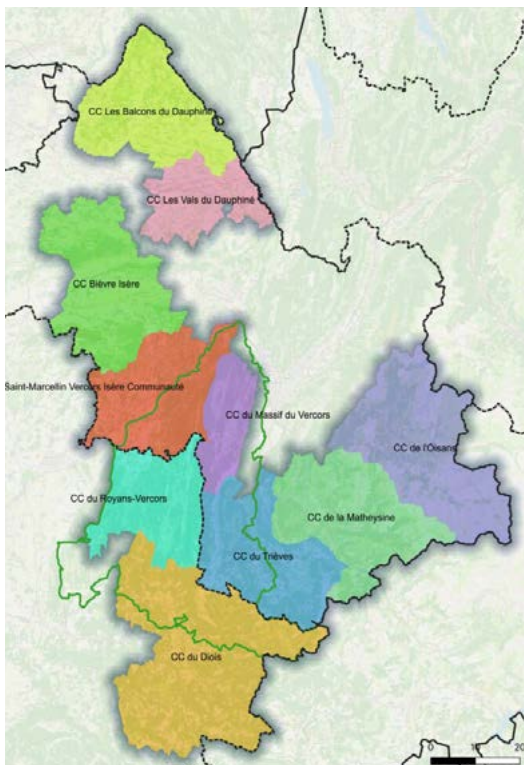
La Région Auvergne Rhône-Alpes, autorité de gestion des fonds européens, demande dorénavant aux territoires candidats de se regrouper afin d'atteindre une masse critique en terme de ressources humaines, financières et économiques.

Pour le nouveau programme LEADER 2023-2027, le Diois rejoint :

- 1 grande entité de 257 000 habitants : soit 10 intercommunalités et le Parc naturel régional du Vercors
- 1 bassin de territoire de pré-section et d'audition : les 3 Communautés de communes du Diois, du Vercors et du Royans-Vercors
- 1 accompagnement technique assuré par le Parc du Vercors
- 1 enveloppe globale estimée à 8 millions d'€

La candidature porte sur 3 axes :

- Renforcer l'attractivité des centres-bourgs en favorisant le lien social,
- Développer l'économie de proximité et l'emploi sur le territoire,
- Aller vers un tourisme éco-responsable.



La nouvelle gouvernance demandée par la Région AURA s'éloigne de l'esprit initial du programme Leader, dont la logique ascendante permettait de faire remonter des projets au plus près des territoires. A présent, le Groupe d'action locale (GAL), composé de partenaires publics et privés, agira au niveau d'un bassin de trois communautés de communes du massif du Vercors pour la présélection et l'audition des projets. Nous nous interrogeons sur la manière dont cette nouvelle approche va pouvoir servir au mieux les porteurs de projet. Nous nous tenons cependant prêt.e.s à l'expérimenter, en espérant qu'elle amènera de nouveaux projets intercommunautaires innovants.

Isabelle Bizouard,  
vice-présidente en charge du  
suivi des programmes



### POUR EN SAVOIR +

Retrouvez les portraits des porteurs de projet et l'ensemble des vidéos thématiques du programme LEADER 2014/2020 sur [www.paysdiois.fr](http://www.paysdiois.fr)

### EN BREF

#### TOURISME

##### Le Diois... à pied

Un rando-guide spécial Diois édité par la Fédération de Randonnée de la Drôme en partenariat avec la CCD et le Département de la Drôme vient de sortir. Quarante boucles sont à découvrir ou à redécouvrir dans ce livret.

Il est disponible dans les Offices de tourisme, les librairies et les points presse.

Prix : 14,99 €



#### SERVICES

##### Besoin d'aide pour utiliser les outils numériques ?

Smartphone, tablette, ordinateur, Internet, emails, SMS, photos...

##### Des conseillers pour vous accompagner dans vos pratiques du numérique

Participez à un atelier ou rendez-vous lors des permanences organisées près de chez vous.

Contact pour l'itinérance dans le Diois

**Emmanuel Mourier - 07 84 95 39 26**  
[emmanuel.mourier@paysdiois.fr](mailto:emmanuel.mourier@paysdiois.fr)

Contact pour les permanences à Die

**Delphine Roudniansky - 06 17 17 98 10**  
[delphine.roudniatsky@conseiller-numerique.fr](mailto:delphine.roudniatsky@conseiller-numerique.fr)

##### Besoin d'aide pour réaliser vos démarches administratives ?

L'Espace France Services vous accompagne.

L'Espace France Services du Diois accueille les habitant.e.s pour les accompagner dans leurs démarches administratives (en ligne et papiers) : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Retrouvez l'équipe de l'Espace France Services à Die du lundi au vendredi et en itinérance sur rendez-vous à Châtillon-en-Diois, Luc-en-Diois et Lus-la-Croix-Haute, Valdrôme, la Motte-Chalancon et St-Nazaire-le-Désert en visioconférence.

Contact

**04 75 22 31 87 - die@france-services.gouv.fr**

**Permanences à Die - avenue de la clairette :**

Lundi : 9h-13h / 14h-17h - Mardi : 9h-13h

Mercredi : 9h-13h - jeudi : 9h-13h / 14h-17h

Vendredi : 9h-13h

# FÊTE DE LA NATURE

24-29 MAI 2023

toutes les activités sur  
[fetedelanature.com](http://fetedelanature.com)

[ladrome.fr/fete-de-la-nature-2023](http://ladrome.fr/fete-de-la-nature-2023)

GRATUIT

Ne pas jeter sur la voie publique. © Studio Nom commun



## DANS LE DIOIS

### Aucelon rime avec papillons !

Le site d'Aucelon est exceptionnellement riche en papillons, du fait de la diversité des milieux entre prairies et forêts. Petits et grands pourront attraper quelques spécimens dans leur filet avant de les identifier sous la houlette de Rémi Abel-Coindoz, animateur Natura 2000 à la CCD.

**SAMEDI 27 MAI À 10H AU PARKING DE LA MAIRIE D'AUCELON.**

Baskets et protection solaire sont recommandées afin de prospecter autour du village.

Contact et réservation :

[remi.abel-coindoz@paysdiois.fr](mailto:remi.abel-coindoz@paysdiois.fr) ou 06 11 90 41 11



### Les dents du marais

Le marais des Boulignons et la rivière Drôme toute proche sont appréciés des castors d'Europe. Avec l'association Castor et Homme et Camille Le Bihan, animatrice Natura 2000 à la CCD, partez à la découverte de leur habitat, de leurs mœurs et des traces qu'ils laissent sur leur passage...

En cas de mauvais temps, une animation en salle sera prévue.

**SAMEDI 27 MAI À 14H AU PARKING DU MARAIS SUR LA RD 93.**

Baskets ou bottes et protection solaire sont recommandées.

Contact et réservation :

[camille.lebihan@paysdiois.fr](mailto:camille.lebihan@paysdiois.fr) ou 06 18 85 21 05

D'AUTRES ANIMATIONS SONT ORGANISÉES SUR LE DIOIS PAR LE DÉPARTEMENT,  
L'ASSOCIATION MILLE TRACES, LA MÉDIATHÈQUE DIOIS-VERCORS ET LA LPO.

Rendez-vous sur [ladrome.fr/fete-de-la-nature-2023](http://ladrome.fr/fete-de-la-nature-2023)